L'ÉCHO DE POLOGNE

Paraît chaque mercredi et samedi

Rédaction et Administration Varsovie, 46, rue Tamka.

№ 5. SAMEDI 24 MAI 1919. Le № 0 fr. 20 0 mk. 40

LES RAPPORTS NATIONAUX EN SILÉSIE DE CIESZYN.

Les statistiques représentant les rapports nationaux en Silésie de Cieszyn sont fort nombreuses. Les unes ont été faites par les organes d'administration autrichiens, notamment par la Commission Centrale royale et impériale de statistique, les autres — par les pouvoirs tchèques. Au moment où le sort de ce petit recoin situé à la frontière de trois Etats: l'Allemagne, la Tchèco-Slovaquie et la Pologne est en train d'être décidé, nous tenons pour notre devoir de présenter ici une statistique faite par un professeur polonais, M. Casimir Piątkowski. Son ouvrage, dont nous avons mis le titre à la tête de notre article, a paru en 1918.

A la dernière page de ce livre nous trouvons la table suivante représentant le nombre des Allemands, des Tchèques et des Polonais en Silésie de Cieszyn en 1910.

Allemands	40,573	à savoir	9,6%
Polonais	326,399	„	76,4%
Tchèques	59,695	„	14,0%
au total	426,667	à savoir	100%

L'ancien gouvernement autrichien évaluait le nombre des Polonais à 54,8%.

Cette différence entre ce chiffre et celui du prof. Piątkowski tient à la différence des méthodes appliquées à la manière de procéder pour évaluer le nombre de chacune des trois nationalités habitant la Silé- de Cieszyn.

Pour désigner la nationalité des citoyens, les magistrats autrichiens prenaient pour base non pas leur langue maternelle, ainsi que l'avait décidé le Congrès International de Statistique tenu à St. Petersbourg en 1872, mais la langue dont ils se servent dans leur vie quotidienne („Umgangssprache"). C'est ainsi que nombre de Polonais occupés soit dans diverses institutions d'Etat, soit dans des établissements appartenant à des Allemands et par là obligés de parler l'allemand la plupart du temps—se sont trouvés inscrits comme Allemands. Pour augmenter le pourcentage des Allemands dans les listes de recensement officielles, les autorités autrichiennes ne reculaient même pas devant les mesures de pression exercée sur ce groupe de Polonais en les contraignant de se faire inscrire comme Allemands, et en les menaçant de les priver des postes qu'ils occupaient en cas de refus.

En outre tous les Juifs, sans distinction, étaient classés dans la rubrique des Allemands.

On désignait aussi la nationalité des élèves d'après la langue dans laquelle se faisait l'enseignement dans l'école qu'ils fréquentaient.

Enfin, les puovoirs autrichiens ne comptaient pas tous ceux qui, étant nés dans un district quelconque — sont allés se fixer dans un autre district de la province. Ce phénomène a été observé surtout dans la partie polonaise de la Silésie de Cieszyn, d'où la population émigrait dans les districts industriels tchèques ou allemands.

En 1910, il y a eu dans le district de Frystat — 70,9% de population des autres districts de la Silésie ou d'autres pays de l'Empire autrichien.

Tout autre a été la méthode de travailler du prof. Piątkowski.

Il s'appuyait tout d'abord sur ses propres observations faites au cours de son

long séjour en Silèsie et sur celles de ses amis. Cette tâche lui était rendue d'autant plus facile qu'il occupait pendant près de 20 ans un poste important d'abord dans la Société des Ecoles Communales (Tow. Szkoły Ludowej) et ensuite dans la Société polonaise des Ecoles („Macierz Polska").

Pour désigner la nationalité de tous les citoyens sans distinction des fonctions remplies par eux dans la société, il prenait pour base leur langue maternelle. Ensuite M. Piątkowski prenait en considération la population de passage, c'est—à—dire tous ceux qui n'étaient pas nés en Silésie, mais qui sont venus s'y fixer pour travailler à leur subsistance. Or, les statistiques officielles ont passé tout simplement sous silence cette catégorie d'habitants silésiens, pour ne pas augmenter le pourcentage des Polonais de la province en question, les arrivés étant en forte majorité des Polonais venus de la Galicie. En 1910 sur 84,633 d'arrivés — il y a eu 57.074 de Polonais, soit 67,4 %.

La différence entre le chiffre représentant le nombre de Polonais dans la Silésie de Cieszyn, présenté par la statistique officielle et le chiffre du Prof. Piątkowski, après ce que nous venons de dire, n'étonnera personne.

Nous allons encore présenter quelques détails qui vont justifier les données sommaires du prof. Piątkowski citées au commencemment de notre article.

Sur le total de 213 communes de la Silésie de Cieszyn, il y a eu, en 1910, 148 — qui avaient la majorité polonaise, 48 — la majorité tchèque et seulement 17 — la majorité allemande, soit respectivement 69,5 %, 22, 5% et 8%. Si ce chiffre est fort avantageux pour les Polonais, les données représentant les relations nationales dans les villes de la province sont beaucoup moins favorables. Sur la totalité de la population urbaine, 46,8% se sont déclarés comme se servant de l'allemand dans leur vie courante, 27,5%—de polonais, et le reste de tchèque. Cette question prend un tout autre aspect dans les campagnes et les villages. Les Polonais y obtiennent 62,6%, les Allemands — 26,% et les Tchèques le reste.

Ceci s'explique par le fait que la population citadine se compose en une grande partie de magistrats presque sans exception allemands. D'autre part la majorité des Juifs habitent les villes, et l'on sait déjà que cette population penche plutôt du côté des Allemands que des Polonais.

Les communes, en ce qui concerne leur caractère national, peuvent être subdivisées en des communes purement polonaises, où les Tchèques et les Allemands sont dans un nombre très minime, énsuite en des communes où le nombre d'habitants de ces deux nationalités est assez élevé, sans atteindre tout de même 50% — et enfin en celles où soit les Tchèques, soit les Allemands sont en majorité absolue.

Il faut remarquer que seulement le district de Frydek, avec ses 40 communes, a une majorité absolue de Tchèques, tandis que les autres districts, celui de Frysztat et de Cieszyn n'ont cette majorité qu'en un nombre relativement restreint de leurs communes, à savoir le district de Cieszyn — 5 (sur le total de 70 com.) et celui de Frysztat — 3 (sur le total de 34 com.). Les Allemands sont en majorité en un nombre de peu inférieur à 50% dans 6 communes du district de Bielsko (sur le total de 67 com.), dans 6 communes de district de Cieszyn et dans 5 communes de celui de Frysztat.

Tel est l'aspect des relations nationales en Silésie de Cieszyn représentées dans la lumière de chiffres. Quiconque voudrait les examiner de plus près, comprendrait facilement sur quoi les Polonais fondent leurs revendications sur cette. Ils y insistent d'autant plus que l'élément polonais de cette province est un des plus pénétrés de conscience nationale, ce qu'il a prouvé mainte fois au cours des événements provogués par l'invasion tchèque peu de temps après le démembrement de l'Empire Autrichien. A titre de preuve nous ne citerons que la défense héroïque de la ville de Cieszyn et la magnifique manifestation qui a eu lieu vers le mi mars, organisée pour protester contre le joug tchèque.

Nous terminerons notre article en présentant encore les chiffres qui expriment l'accroissement naturel de chacune des trois nationalités habitant la Silésie de Cieszyn. Ces chiffres sont les suivants:

17,58% pour les Polonais, 9,89% pour les Tchèques et 8,21% pour les Allemands.

Ces chiffres prouvent que les Polonais sont en Silésie de Cieszyn l'élément le plus vital. Cette vitalité ajoutée à la profonde conscience nationale, dont nous avons parlé plus haut, et l'ardent patriotisme des Polonais de Cieszyn peuvant servir d'avertissement pour tous ceux qui voudraient céder ces territoires aux Tchèques. Celui qui y contribuerait, créerait au centre de l'Europe un foyer inextinguible d'irrédentisme.

REVUE DE LA PRESSE.

L'importance de Boryslaw pour la Pologne.

Le quot. „Przegląd Wieczorny" du 20 mai publie un article traitant de l'importance que prendra pour la Pologne Boryslaw reconquis. L'auteur de cet article souligne le fait que les victoires remportées par notre armée affermissent notre situation vis-à-vis des puissances européennes en leur prouvant que la Pologne est un facteur vivace, énergique et fort evec lequel il s'agit de compter pour de bon. Le général Louis Botha a sans doute modifié déjà son opinion sur la valeur de nos troupes. Il est fort possible que les Ukrainiens atteints de la manie des grandeurs rêvent encore à créer un Etat indépendant en Galicie orientale, mais là aussi on entend des voix qui trouvent préférable d'être citoyens ruthènes en une Pologne libre qni accorderait libérale. Le couronnement définitif de nos efforts victorieux sera obtenu, lorsque nous aurons pris contact avec l'armée roumaine et que nous serons parvenus à créer un front commun contre le bolchévisme.

Le journal fait ensuite remarquer l'importance que la reconquête de Boryslaw présente sous le point de vue économique. Possesseur d'un terrain pétrolifère, riche en mines de fer, de sel et de charbon, la Pologne saura certainement prendre place parmi les nations les plus productrices de la terre. Jusqu'à présent tous nos efforts, tous nos sacrifices ne visaient que le recouvrement de notre indépendance; désormais libres et puissants, nous pourrons travailler avec ardeur à l'organisation de notre existence économique, au développement de notre culture et à l'exploitation de nos richesses naturelles.

La presse tchèque sur la visite projetée de M. Paderewski à Prague.

Le journal „Svetlo", organe du parti républicain publie dans le No. 33 une série d'observations sur la visite présumée de M. Paderewski à Prague.

Tout en accentuant la valeur des prétentions tchèques aux territoires litigieux, le „Svetlo" exprime la confiance que les sujets du différend entre les deux nations auraient pu être résolus à l'amiable.

„Nous n'avons pas raison de douter. — écrit ce journal — qu'une entente pourra être établie. Les deux hommes d'Etat qui se trouvent à la tête du gouvernement de chacun des deux pays, leur ont rendu, chacun pour sa part, des services éminents. Les tendances équitables et humanitaires de M. Masaryk sont connues au monde entier, M. Paderewski jouit également de l'estime de toutes les nations civilisées".

Le „Svetlo" rappelle dans la suite le discours prononcé en décembre par le prés. Masaryk, où celui-ci démontre la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec les Polonais et de conclure avec eux un traité économique et militaire, qui, naturellement, n'aurait pour but qu'une la défensive commune.

L'auteur de l'article termine en constatant qu'il serait fort profitable pour les affaires polono-tchèques que M. Paderewski s'arrête à Prague en allant à Paris.

Le „Narodni Politika" insère des observations analogues (No. du 10 mai).

„Tous les indices prouvent que des démarches sérieuses ont été faites pour résoudre la question de Cieszyn par la voie d'une entente immédiate et loyale avec les Polonais. Ces derniers peuvent être sûrs que leur séjour parmi nous — qu'il ait lieu à Paris ou autre part — aidera à supprimer tous les malentendus. Il ne manquera pas de bonne volonté de la part des Tchèques pour que les Polonais puissent quitter la salle des débats

au sujet de Cieszyn sans un sentiment d'amertume".

Le „Pravo Lidu", organe de la démocratie sociale en Bohême, écrit á la même date:

„Les représentants tchèques à Vienne avaient déjà commencé à traiter avec les Polonais au sujet de la frontière entre les deux pays lors de la chute de l'empire des Habsbourg. Les Polonais ont prouvé alors tant de bonne volonté que ces négociations n'ont pas été troublées par le plus léger désaccord".

Le „Pravo Lidu" termine en disant qu'une communication immédiate entre les représentants des deux républiques serait le meilleur moyen de résoudre ce conflit.

CHRONIQUE DE LA DIÈTE.

La séance plénière de 22 mai a été particulièrement solennelle. Ceci tient à la gravité des problèmes qui ont été le sujet des délibérations de la Diète à cette séance.

La constituante a tout d'abord entendu l'allocution de son président qui, en des paroles simples et fortes a rendu hommage à l'armée polonaise, laquelle par les victoires remportées en Galicie orientale sur les Ukrainiens, dans les premières journées de ce mai, a su triompher si vaillamment de la trahison et de la barbarie sauvage des bandes ruthènes poussées à la guerre contre la Pologne par les Allemands.

Ensuite la Diète a connu le projet du gouvernement de fonder une Banque Nationale, ou plutôt de la rappeler à la vie, car la Pologne possédait une pareille institution financière, qui a existé dès 1828 jusqu'en 1885, sous le nom de „Banque Polonaise".

Enfin la Chambre a pris connaissance des résultats obtenus par le président du Conseil, M. Paderewski à la Conférence de la Paix et de la ligne que le gouvernement se propose de suivre dans sa politique extérieure dans le moment actuel et dans le plus prochain avenir.

Après le discours du ministre des finances qui a exposé les principes sur lesquels le gouvernement voudrait fonder la Banque Nationale, discours à la suite duquel la Chambre a renvoyé le projet gouvernemental à la Commission du budget et des finances, le président de la Diète a donné la parole au président du Conseil.

M. Paderewski a commencé en ces termes: „La nation polonaise vit à l'heure présente des moments graves et solennels, car bientôt vont être prononcés des arrêts décisifs, des arrêts sans recours— pour des longues années". „Aussi de toutes parts de l'ancienne République Polonaise affluent ici à Varsovie et là à Paris les représentants de toutes les classes sociales pour élever une haute voix et pour prier avec angoisse que leurs terres et leurs demeures soient incorporées dans l'Etat Polonais".

„Il paraît ne pas être tellement vorace cet aigle blanc, puisqu'on accourt s'abriter sous ses ailes avec tant d'empressement étant de franchise".

Après ce préambule, le président du Cabinet passa à exposer à l'Assemblée les décisions que la Conférence de la Paix a prises jusqu'ici touchant la Pologne.

Il commença par la question des frontières occidentales. „Les conditions — dit-il — dictées aux Allemands quoique non pas encore signées, nous ont assuré d'importants avantages, elles ont tracé à notre Etat à l'ouest des frontières remarquables. Ces frontières sont loin de satisfaire tous. J'avoue que je suis au nombre de ces derniers (Bravo). Mais, en vérité, sommes-nous bien en droit de nous plaindre, y avons-nous le droit et les raisons"?—L'orateur dit que la Conférence de la paix en établissant le tracé de la frontière polonaise à l'ouest a pris pour base le principe des majorités éthnographiques. Malgré cela, certains territoires, quoique d'étendue relativement restreinte, se sont trouvés en dehors des limites de l'Etat Polonais, mais le président a assuré la Diète que la Délégation polonaise va réclamer à la Conférence de la Paix l'incorporation de ces territoires.

Avant de passer à la question de Gdansk, le président du Conseil a résumé tous les avantages que la Pologne obtient à l'ouest en vertu des préliminaires de paix.

La question de Gdańsk, de l'avis de l'orateur, n'a pas été résolue d'une manière à satisfaire les désirs de tous les Polonais, mais il espère que les relations entre la Pologne et les habitants de Gdańsk deviendront les plus amicales, sitôt que la Pologne va s'inspirer des principes de la Ligue des Nations, de ce tribunal suprême de toute l'humanité.

Ensuite le président du Conseil a passé à la question des frontières que la Pologne doit avoir sur les territoires de l'ancien Empire autrichien. Ici il a remarqué que le conflit tchèco-polonais a cessé dernièrement d'être si menaçant qu'il paraissait encore il n'y a que quelques jours. En poursuivant de traiter ce sujet, M. Paderewski déclare ce qui suit

„La Conférence de la paix souhaite que nous arrangions notre conflit avec les Tchèques à l'amiable et entre nous. Au nom de la Délégation américaine, M. Lansing, a exprimé à ce sujet son désir formel. J'ai eu toute une série de conférences avec M. Benesz, ministre tchèque des affaires étrangères, j'ai consulté maintes fois, ici, à Varsovie, les plus éminents représentants de la Silésie et ce n'est pas sans un sentiment de joie que je peux vous dire que, à mon avis, l'affaire est en bonne voie (Bravo). Si la Haute Diète daigne m'honorer de sa confiance, demain ou après demain je vais voir le prési-

dent Massaryk, à Prague et je vais traiter avec lui les conditions préalables de l'accord. Je vais insister sur ce que la conférence définitive tchéco-polonaise ait lieu sur notre sol, en Silésie, avec le concours de notre part des délégués du gouvernement polonais, des représentants de l'Etat major, des membres du Conseil Supérieur National de Cieszyn de même que des spécialistes, des ingénieurs et des jurisconsultes.

Juste hier, à la demande adressée à M. Massaryk, j'ai reçu la réponse suivante, que je cite en traduction, l'original étant rédigé en anglais:

„Je vous remercie pour votre aimable télégramme et je serai vraiment heureux de pouvoir Vous saluer le jour que Vous désignerez Vous-mêmes. Je Vous prie seulement de me faire connaître immédiatement le jour de Votre arrivée. J'accepte le projet de conférence et j'espère que nous serons capables de trouver pour elle une base solide. Jer este avec la sympathie la plus cordiale pour Vous et pour Votre Nation“.

signé: Massaryk.

Enfin le président du Conseil aborda le problème des Marches de l'Est.

„Fidèles à l'esprit de la nation, fidèles à la tradition séculaire de nos ancêtres, nous ne menons nulle part de guerre d'annexion, de guerre criminelle“ (Bravo). — „En défendant sur les Marches de l'Est de l'ancienne République Polonaise tous les citoyens sans distinction de foi ni de langage, nous défendons en même temps tout l'Ouest contre l'invasion de l'Orient“. (Bravo). Après ces délarations, le président du Conseil a rendu hommage au Chef et à l'Armée polonais pour la libération des Marches de l'Est du joug des hordes bolchévistes et de la Galicie Orientale des atrocités de l'armée ukrainienne démoralisée, impitoyable et cruelle.

„Cette politique polonaise, continuait le président des Ministres, a été qualifiée par certains journaux étrangers comme une politique impérialiste!“ Le reproche d'impérialisme — observa l'orateur — nous a été imputé depuis très longtemps, et ce furent les trois empires, les mêmes qui nons ont dépouillés et écartelés qui nous l'ont imputé. (Signes d'approbation). A l'heure presente, ce même reproche nous est de nouveau imputé par ceux qui tendent avec empressement leur main avide pour prendre le sol polonais et ses richesses“. (Voix: C'est juste).

„Nous n'avons jamais fait de guerre d'annexion et nous n'avons pas l'intention d'en faire“. Nous ne convoitons pas le bien d'autrui, nous ne voulons pas conquérir les territoires de qui que ce soit. (Applaudissements). La Pologne ne conteste point les droits de la Lithuanie et de l'Ukraine à l'indépendance. (Applaudissements). La Pologne ne s'oppose nullement aux nobles tendances du peuple blancruthènien à un développement individuel indépendant. La Pologne est prête à leur porter un secours affectueux et efficace. (Applaudissements). Des trains chargés de vivres pour la population affamée suivent pas à pas les soldats polonais qui délivrent ces territoires de la cruelle oppression bolchéviste au prix de leur sang (Applaudissements). Nous partageons fraternellement tout ce que la généreuse Amérique nous a accordé. Afin de faciliter notre tâche, afin de fonder les institutions autonomiques que désirent depuis longtemps les habitants lassés par les années de guerre, nous devrions procéder immédiatement à un plébiscite sur les marches du nord et de l'est tout en nous abstenant de fixer définitivement les frontières qui seront délimitées par la Conférence. Les nobles principes du président Wilson sur les droits de chaque nation à décider de son sort, ces principes qui semblent être tout simplement l'expression du fond de l'âme polonaise, ont trouvé chez nous un écho plus puissant qu'ailleurs. Qu'un plébiscite soit donc fait (Applaudissements). Qu'il soit fait le plus tôt possible dans l'esprit de la proclamation du Commandant en chef (Applaudissements) conformément au droit et aux intentions de la majorité (Applaudissements). Que tous les habitants de ces pays puissent se prononcer librement et hardiment. Les résultats du plébiscite seront attendus par le peuple entier, et ce sera faciliter de beaucoup la tâche énorme qui incombe à la Conférence de Paris“.

L'orateur a passé ensuite à la question qui à l'heure actuelle préoccupe tous les esprits en Pologne, c'est-à-dire à celle de la Galicie orientale. Après avoir resumé les décisions favorables du Congrès de la Paix telles que l'alliance de la France, de l'Angleterre et de l'Italie avec la Pologne, l'appui accordé par le prés. Wilson à la question polonaise en général et les secours envoyés par l'Amérique en fait d'articles de première nécessite, M. Paderewski a donné lecture d'une lettre de M. Hower promettant des secours encore plus éfficaces en ces matières.

Passant à traiter la question de l'armistice avec l'Ukraine, le président s'exprima comme il suit.

„Messieurs, la Conférence de la Paix et en première ligne l'Angleterre et l'Amérique avec le président Wilson à la tête, en approuvant la nécessité de nous défendre contre les bolchéviques, ne désirent point que nous poursuivions la guerre sur d'autres fronts. Le prés. Wilson a exprimé ce désir plusieurs fois d'une manière catégorique. Le président du Conseil, le chef du gouvernement polonais, sur qui est tombé la grave responsabilité pour le sort le plus proche de la nation, aurait-il pu passer à l'ordre du jour sur des demandes pareilles? (Voix: non) J'ai agi d'après ma conscience, j'ai accompli ce que l'amour de la patrie et l'honneur de Polonais m'ont ordonné (Bravo). J'ai déclaré de faire tout ce qui était en mon pouvoir pour satisfaire ces désirs et j'ai tenu ma parole. On exigea l'armistice. J'y ai consenti en principe. On exigea que l'armée de Haller ne combattît point les Ukrainiens. On a retiré cette armée du front ukrainien. On in-

sista enfin qu'on arrêtât l'offensive. Cependant les Ukrainiens, ayant demandé par télégramme le 11 mai la suspension de toutes hostilités, nous ont attaqués traîtreusement le 12 à midi près de Ustrzyki et ont lancé des bombes d'aéroplane sur la ville de Sanok (Voix: c'est honteux).

Après une pareille agression criminelle aucune force ne pouvait plus arrêter l'élan spontané de nos jeunes troupes. Elles se sont précipitées comme une tempête sur l'ennemi en prenant d'assaut avec une rapidité foudroyante Sambor, Drohobycz, Stryj, Żółkiew, Sokal, Brody, Złoczów, saluées partout avec joie, accueillies par la population polonaise et ukrainienne en libérateurs. (Bravo, honneur à l'armée polonaise).

„A l'heure qu'il est nos braves approchent probablement de Stanisławów (Voix: Il est déjà pris). Tant mieux. Mais voilà que cette infortunée terre de Galicie, où plutôt de Ruthénie-Rouge est envahie du côté de Podwołoczyska et de Husiatyn par de fortes divisions bolchévistes. Les troupes Haller seront donc probablement forcées de combattre sur le front ukrainien, tout de même non pas contre les Ukrainiens mais contre les bolchévistes. Peut-être qu'ils se battent déjà avec eux à ce moment. J'ai donc fait interrompre, le 14 mai, par voie télégraphique toutes les négociations d'armistice (Voix: c'est juste) étant de l'avis qu'il ne peut plus être question d'armistice vu la conduite des Ukrainiens. (Voix: très juste). Ces abus, ces violences, ces cruautés et ces crimes commis par les troupes ukrainiennes, on ne saurait vraiment pas les compter. Qui d'entre nous n'a pas entendu parler de ce petit groupe de pauvres soldats polonais blessés, qui ont été enterrés vifs dans une forêt près de Lwów? Qui de nous ne connaît pas l'histoire de cet infortuné Łoś, jeune officier fait prisonnier blessé, qui a été d'abord torturé et puis jeté vivant dans la tombe? (Voix: c'est honteux). Avant hier j'ai reçu la nouvelle d'un jeune homme de mes amis que j'ai connu enfant. Le jeune Wolski, âgé de 24 ans, pris comme ôtage, tourmenté et torturé ayant reçu 110 coups de fouet, a péri en martyre avec 16 de ses compagnons assassinés à Złoczów par la soldatesque ukrainienne (Voix: C'est honteux). Hier une nouvelle est parvenue qui a couvert de deuil la famille de notre collègue, M. le ministre Linde. Sa belle-soeur a été égorgée à Kołomyja (Voix: c'est honteux).

Messieurs, je suis loin d'accuser la nation ukrainienne de ces crimes. Ce n'est pas la nation ukrainienne qui a formé une telle armée. D'autres la lui ont formée (voix les Tchèques et les Allemands). Puisqu'il est question des Ukrainiens cependant, je dois observer que des gens qui sont capables d'actions aussi monstrueuses ne peuvent être considérés comme une armée, on ne peut pas les traiter comme une armée (le dép. Dąbski: „C'est une bande de brigands"). Aussi notre expédition polonaise en Galicie orientale n'est pas une guerre, ce n'est qu'une action de répression contre le banditisme (Applaudissements). C'est une expédition contre les bandits dont il faut délivrer la population ruthène aussi bien que polonaise avant d'établir l'ordre et l'harmonie sur cette ancienne terre polonaise (Applaudissements) et cet ordre et cette harmonie seront vite restaurés. Nous sommes une force prépondérante, pour le moment du moins, mais nous n'abuserons pas de cette force (Applaudissements). Personne de nous ne pense à la vengeance ni aux représailles. Une telle pensée ne saurait être admise ni par la raison polonaise ni par le coeur polonais. (Applaudissements). Nous ne voulons pas faire la guerre à la nation ukrainienne, et nous n'en avons aucune intention. Nous désirons que la liberté, l'égalité et la justice pour tous puissent régner sur cette terre qui est polonaise au point de vue historique, économique et culturel (Applaudissements).

C'est pénétré de cette pensée et de ce désir que je demande à la Haute Diète de voter l'autonomie pour la Galicie orientale (Applaudissements) et d'autoriser le gouvernement à entamer des négociations de paix avec ce gouvernement ukrainien qui aura prouvé sa force morale et aura éveillé notre confiance (Applaudissements). J'ai fini (Des applaudissements prolongés sur tous les bancs)

Sur une motion du président de la Diète vu l'importance de la question, on a procédé immédiatement à des débats sur le discours du président du Conseil.

Nous insérerons le compte-rendu de ces débats dans notre prochain numéro.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Armements des Allemands.

On confirme de Berlin les nouvelles qui parviennent de toutes parts sur les armements allemands et sur les travaux fièvreux dans les ateliers de Krupp la „Neue Freie Presse" mande de Berlin que la Pologne devrait consentir à ce que les Allemands fassent stationner de fortes garnisons sur leurs frontières. Si les Polonais persistent à vouloir revendiquer leurs droits les armes à la main, ils peuvent avoir des surprises fort désagréables.

On mande de Katowice que les divisions allemandes concentrées en Haute-Silésie comptent déjà plus de 60 mille soldats stationnant sur l'étendue entre Katowice et Huta Królewska. Ces divisions portent le nom officiel de „Reichswehr".

Quantité de proclamations sont répandues journellement en appelant les ouvriers, les étudiants, même les représentants de l'intelligence aux armes con-

tre les Polonais. Afin d'éveiller des dispositions hostiles à la Pologne, on prétend que toutes les pensions, les secours etc. accordés actuellement par le gouvernement allemand seraient supprimés dans le cas où le pays passerait aux mains des Polonais. Par suite d'instigations incessantes des bandes de gamins et autres éléments de la rue ont procédé à démolir les magasins polonais, les locaux des associations, la rédaction de la „Gazeta Ludowa" et jusqu'aux domiciles privés.

Toute la Haute-Silésie est préparée par les Allemands à la défense. Des transports de divisions armées et de matières explosives sont effectués incessamment.

On communique de Poznań à la date du 20 mai que la communication par voie ferrée avec l'Allemagne est interrompue. Les trains de Berlin n'étant point arrivés à Poznań, les autorités polonaises ont fait arrêter le départ des trains dirigés vers l'Allemagne.

Les atrocités ukrainiennes.

On mande de Lwów à la date du 20 mai:

Le quot. „Gazeta Lwowska" communique la nouvelle que les soldats ukrainiens avant leur retraite des environs de Żółkiew, ont assassiné de façon bestiale plus de 60 personnes, dont beaucoup de femmes, d'enfants et de vieillards.

Le gén. Iwaszkiewicz a publié après les derniers succès des troupes polonaises une proclamation adressée aux Polonais affranchis du joug ukrainien où il leur annonce la liberté et où il les engage en termes chaleureux à s'enrôler sous le drapeau national.

Congrès de l'Union Populiste.

Le club de l'Union Populiste Polonaise convoqua dans le cours de la semaine dernière un congrès de tous les membres du parti afin de s'entendre sur la question agraire. A la fin du congrès des résolutions furent adoptées approbant les droits de l'Etat à racheter les biens de la grande propriété conformément aux besoins du peuple, mais s'opposant aux projets de fixer un maximum de propriété. Une grande partie des débats du congrès fut consacrée à la question des forêts, lesquelles devraient être soumises à la protection spéciale de l'Etat.

Convention commerciale tchèco-roumaine.

On communique de Bucarest:

On s'attend depuis un certain temps à une convention qui devrait être conclue entre la Roumanie et les Tchéco-Slovaques. Cette convention serait occasionnée par la nécessité d'une action commune contre la Hongrie et de l'union des fronts roumain et tchéco-slovaque entre Munkacs et Ungvar. Le projet d'une convention commerciale entre les deux nations n'aurait cependant point réussi, les Tchèques ayant demandé en échange de leur matériel roulant du pétrole non-distillé, tandis que le gouvernement roumain leur offrait du pétrole distillé. Une convention commerciale entre la Roumanie et l'Autriche allemande doit être signée avant peu.

La grève des cheminots.

D'après les informations fournies par le „Robotnik", organe du parti socialiste polonais, la grève partielle des cheminots à la suite de laquelle la communication sur les voies ferrées attenantes à Varsovie a été arrêtée durant quelques heures dans la journée du 16 mai — aurait été provoquée par les communistes. L'association socialiste des employés de chemin de fer s'y serait formellement opposée.

Des protestations contre la grève signées par les travailleurs et adressées au président de la Diète, au président des ministres, à la direction des voies ferrées parvenaient de toutes parts.

Une circulation normale sur les voies ferrées ayant été rétablie avant la fin de la journée du 16 mai, on a procédé à des négociations entre le ministère de communication et les travailleurs, ce qui a abouti aux résultats suivants:

Le travail dans les ateliers de chemin de fer doit durer 8 heures sans compter le repos de midi, dont la longueur sera définie conformément aux conditions locales. La journée de samedi est de 6 heures sans interruption.

Les travaux de surcroît doivent être exécutés à un salaire supplémentaire d'après les règles généralement fixées.

Le reste des points établis se rapporte à des détails moins importants.

Les négociations ont été terminées par l'envoi d'un circulaire de M. le mi-

nistre de communication enjoignant de recevoir immédiatement à l'ouvrage tous les cheminots qui auront signé les conditions précitées et d'exclure tous ceux qui auront refusé leur signature.

Revendication d'oeuvres d'ari.

On communique de Cracovie qu'une commission est en train de partir pour Vienne afin de revendiquer les oeuvres d'art polonaises qui se trouvent dans les musées et les collections impériales de la capitale de l'Autriche. La commission est composée d'archivistes et d'historiens d'art polonais.

NOUVELLES ÉCONOMIQUES.

La banque de Pologne.

Le ministre des Finances a soumis à la Diète un projet de statut pour la banque de Pologne.

Suivant la teneur de ce projet cette banque doit être une institution de l'Etat, basée sur un capital de 100 millions de florins polonais.

Sans approfondir le statut en question il convient d'éclaircir les motifs qui ont astreint le ministre des finances à rédiger son projet dans un sens pareil.

Le premier facteur qui peut être cité à l'appui de la conception d'une Banque d'Etat consiste dans le fait que les capitaux privés seront dirigés de la sorte vers des entreprises privées.

Le second motif appréciable se base sur la conviction que vu le manque d'or, les capitaux privés versés dans une banque privée, ne seraient déposés qu'en billets de banque, ce qui ne constituerait pas une garantie suffisante pour la sécurité publique.

Le ministre se rend très bien compte que toutes les théories nouvelles se prononcent en faveur des banques privées moins exposées à l'influence des guerres et des cataclysmes politiques. La Banque de Pologne ne possèdera un capital de 100 mil. que nominellement. En pratique ce capital sera constitué par les métaux précieux versés dans les caisses de la Banque, les immeubles abandonnés par les banques russes, allemandes et autrichiennes etc.

L'émission des billets de banque ne saurait ètre limitée par le dèpôt en or, aussi le statut ne désigne que la valeur de l'émission, considérée comme Emprunt de l'Etat qui se charge du rachat de l'émissions.

Crédits pour l'industrie polonaise.

Le mise en marche de l'industrie polonaise qui avait été totalement suspendue à cause de la guerre, comence à s'effectuer bien que fort lentement, vu les difficultés qui l'obstruent à tout moment. L'industrie textile de Lodz surtout, qui avant la guerre pourvoyait presque tous les marchés en Russie, se relève peu à peu. Plusieurs fabriques ont déjà été mises en marche.

Afin de faciliter le développement de cette importante branche de l'industrie le gouvernement a accordé à la Caisse d'Emprunts polonaise la permission d'assigner aux industriels textiles un crédit de garantie. Ce crédit doit être fourni par l'acceptation des lettres de change des fournisseurs de matières premières anglais et américains achetées par les industriels polonais après la promulgation de la loi votée à la Diète le 9 mai.

Le crédit et les garanties sont accordés aux industriels par le gouvernement pour l'espace de trois ans. La petite et la moyenne industrie ne devant point être privées du béhéfice de ce crédit, les grands industriels seront tenus de mettre à la disposition du ministère relatif ou bien des institutions indiquées par le ministére, le quart de la production du filage durant la première année qui suivra la mise en marche des usines, et cela à un prix fixé par le gouvernement.

Le ministère aura également le droit de fixer les prix des produits de l'industrie textile en général sera soumise au contrôle du ministère du commerce et de l'industrie. Les industriels n'auront le droit de profiter du crédit que s'ils ont signé toutes les conditions proposées par le gouvernement.

Le Gérant L. Kościelski. Varsovie Imprimerie „Drukarnia Wydawnicza".